



## *Association Saint Cyr*

### *Projet associatif*

*7 janvier 2014*

#### **1<sup>e</sup> Introduction, contexte**

Le projet associatif définit les actions à poursuivre ou à entreprendre pour atteindre les objectifs de l'Association.

Ce document s'inscrit dans une tranche de vie: il débute à la création de l'Association et indique la situation à laquelle nous désirons aboutir.

Ce document précise les champs d'action de l'Association pour les trois à cinq ans à venir et les moyens qu'elle se donne pour remplir les missions qui en découlent.

#### **2<sup>e</sup> Objet de l'Association Saint Cyr (rappel des statuts)**

L'Association Saint Cyr a pour but principal de gérer et de faire fonctionner tant la Maison de retraite Saint Cyr existante que différentes structures d'accueil et d'aide avec ou sans hébergement destinées aux personnes âgées, structures existantes ou à créer sur le Domaine Saint Cyr.

L'activité de l'Association concernant les personnes âgées s'inscrit dans les cadres tant du schéma départemental pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap départemental d'Ille et Vilaine que du plan gérontologique de la Ville de Rennes.

L'Association entend participer comme partenaire à la réalisation de ces plans.

Elle pourra avoir pour objectifs secondaires des missions à caractère social ainsi que dans le domaine de la formation et de recherche

#### **3<sup>e</sup> Situation, nature et régime juridique de l'établissement**

La Maison de retraite Saint Cyr est située dans le Domaine Saint Cyr, vaste ensemble propriété de la Ville de Rennes.

Pour gérer cette Maison de retraite une association loi 1901 a été spécialement créée entre :

- La Ville de Rennes,
- Le Département d'Ille et Vilaine,
- Le Centre Hospitalier Universitaire,

- La Caisse d' Assurance Retraite et Santé au Travail de Bretagne,
- L'Union Mutualiste d'Ille et Vilaine,
- La Congrégation Notre Dame de Charité,
- Le Centre Communal d' Action Sociale de Rennes.

Ces institutions constituent les instances gestionnaires de l' Association. Le Conseil de la Vie Sociale y a été associé ultérieurement, avec voix délibérative.

L'établissement est privé à but non lucratif. Une convention a été passée entre La Ville de Rennes, propriétaire, et l' Association locataire pour fixer les conditions de location et le cadre de la mission de l' Association.

La Maison Saint Cyr est habilitée à recevoir des personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D) dans le cadre de la convention tripartite signée avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine et l'ARS en 2007 (Renouvellement prévu en 2014).

La Maison Saint Cyr est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle répond aux normes d'attribution de l'aide personnalisée au logement. L'établissement possède son autonomie financière sous le contrôle du Président du Conseil Général et du Directeur de l'Agence Régionale de Santé. Celui-ci vérifie les budgets et comptes et fixe le prix de la journée sur proposition du Conseil d'Administration de la Maison Saint Cyr.

#### **4<sup>e</sup> Historique du développement de l'Association Saint Cyr et des services qu'elle gère.**

Lors de l'achat du Domaine Saint Cyr par la Ville de RENNES, en 1986, le projet était de développer un établissement intermédiaire entre les Logements Foyers gérés par la Ville et les services de « Long Séjour » de l'hôpital. Depuis, les établissements de la Ville, mais aussi la Maison Saint Cyr se sont fortement médicalisés.

La convention de location précise que la Maison Saint Cyr a aussi une vocation d'innovation et les actions menées dans ce sens ont été en particulier :

- Création de douze places d'accueil temporaire en 1989,
- Création d'un accueil de jour en 1992 (5 places à l'époque, 10 aujourd'hui, reconnues au titre de la maladie d'Alzheimer),
- Développement d'actions en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :
  - Pergola (reconnue comme Pôle d'Activité et de Soins Adaptés en 2011),
- Soins palliatifs,
- Animation, ouverture très marquée sur le quartier.

Parallèlement au travail mené au sein de l'établissement, l'Association Saint Cyr a participé à la création de services innovants :

- Bistrot Mémoire en 2004,
- Plateforme de Répit expérimentale en 2009 puis pérennisée en 2011, cogérée

par l'Association Saint Cyr, l'Association Bistrot Mémoire et l'Aspanord.

## 5<sup>e</sup> Sources des valeurs portées par l'Association Saint Cyr

Elles sont constituées par la conjonction :

- Des principes démocratiques (Laïcité, Égalité, liberté de circuler...),
- Des principes du service public (continuité, égalité de traitement, neutralité),
- Des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM,
- De la charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Des valeurs propres à l'Association Saint Cyr : il existe une volonté de rester « à taille humaine », de maintenir et de développer un esprit familial.

Les principes sont en tension, comme par exemple :

Liberté et sécurité  
Protection et autonomie  
Personnalisation de l'accompagnement et règles de vie en collectivité.

## 6<sup>e</sup> Les valeurs portées par l'Association Saint Cyr

a) Choix, libertés et contraintes du résidant : Le « projet d'établissement » concrétise la préoccupation de l'établissement pour les choix concernant la vie privée, dans la limite des possibilités de l'institution.

b) Projet individuel : La liberté des choix ne va pas sans un projet individuel, adapté à chaque résidant.

c) Respect et dignité : les modes d'organisation ont pour souci le respect de la personne

d) Droit à la parole : le droit à la parole concerne tous les résidants et doit être suivi d'effets...

e) Autonomie : veut dire capacité à choisir quel que soit son degré de handicap ex accompagner n'est pas « faire à la place de »

f) Tolérance :

- vis-à-vis des personnes plus en difficulté (ex : présentant une désorientation dans le temps ou l'espace).
- Les opinions et croyances sont accueillies dans un esprit d'ouverture, de respect, et sans les imposer aux autres personnes.

g) Ouverture sur l'extérieur : par définition un lieu de vie ne peut être fermé sur lui-même ; de par la volonté de ceux qui l'ont créé, la Maison Saint Cyr est complètement intégrée dans son environnement rennais.

h) Le souci d'un accompagnement de qualité : ce souci constant s'est incarné depuis 2011 dans la mise en œuvre de la politique de qualité au travers de l'évaluation interne puis externe.

## 7<sup>e</sup> La concrétisation des valeurs de l'Association Saint Cyr

Ces valeurs se concrétisent par la mise en place de services et d'un établissement (la Maison Saint Cyr) qui répondent à des besoins que nous avons repérés et qui sont décrits dans le projet d'établissement (organisation, objectifs...).

### a/ Besoins des résidants

- Besoin d'être accueilli
- Besoin d'être informé
- Besoin d'être sécurisé
- Besoin de vivre au quotidien le plus naturellement possible
- Évolution des besoins des résidants

### b/ Besoins des familles

- Être accueillies
- Être informées
- Être soutenues
- Participer aux animations,
- Obtenir une réponse adaptée tenant compte de l'évolution de leurs besoins.

### c/ La place du projet de soins

La Maison Saint Cyr n'est pas un lieu de soins mais un lieu de vie dans lequel on peut être soigné, et nous recherchons un niveau de qualité de prestation de soins le plus élevé possible.

L'évolution des besoins de santé des résidants, très notable depuis 10 ans, leur fragilité liée à leur grand âge, font qu'il ne suffit plus de s'adapter au mieux à une médecine libérale : il convient d'aller au-delà et de construire notre projet, avec sa personnalité propre, entre le sanitaire et le libéral, avec les établissements sanitaires et avec le secteur libéral.

Le projet de soins, réalisé en 2002 et remanié en 2007 et 2013, est adjoint au projet d'établissement.

### d/ Le travail en réseau

Il est essentiel à la dynamique de l'Association Saint Cyr et des services qu'elle a créés.

La Maison Saint Cyr participe régulièrement à la réflexion qui est menée dans différents organismes du réseau gérontologique Rennais.

Ceci permet :

- De confronter et d'échanger les expériences d'autres structures
- D'élargir le champ de perception de certaines problématiques
- De suivre les évolutions des besoins de la population des personnes âgées sur

Rennes Métropole le district et le département

- D'être informé et d'informer sur la mise en application de certains dispositifs (réforme de la tarification, évaluation de la qualité)
- De s'associer avec des partenaires pour la réalisation de projets concernant tout spécialement la prévention et la défense de certaines valeurs énoncées dans la Charte des droits et libertés des personnes dépendantes.
- De réfléchir aux perspectives d'évolution et d'avenir des maisons de retraite et aux coordinations à développer avec d'autres services médicaux, sociaux et culturels.

Dans le cadre de ce réseau gérontologique rennais, la Maison Saint Cyr au travers de ceux qui la représentent a participé aux travaux :

- Du CODEM,
- De l'Association Psychologie et Vieillesse
- Du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination)
- SFAP (Société Française de Soins Palliatifs)
- AMCOORBH : Association des médecins coordonnateurs
- Plateforme de Répitet MAIA
- Centre du bénévolat d'Ille & Vilaine
- Association d'animateurs
- Association des infirmiers coordonnateurs

Afin de satisfaire de façon satisfaisante la qualité des soins, la Maison Saint Cyr a établi des conventions avec :

- l'équipe mobile de soins palliatifs
- le CHU
- le Centre Hospitalier Guillaume Régnier

## 9<sup>e</sup> Perspectives

L'Association Saint Cyr a démontré sa capacité d'adaptation et d'innovation dans le domaine de la réponse aux besoins des personnes âgées fragilisées de Rennes et environs.

Cependant rien n'est jamais acquis et son dynamisme se doit d'être soutenu et entretenu.

Il convient donc d'analyser ce qui a pu être positif pour ce développement : l'Association Saint Cyr a un fonctionnement souple, orienté vers la coopération et l'enracinement local.

Ainsi, « il s'agit d'un type d'association qui défend une conception d'organisations solidaires des habitants et se tenant près de leur vie, liant leur destin à celui des territoires où elles interviennent, assumant leurs interdépendances dans les interactions multipartenariales, moyen le plus efficace de les prémunir contre la tentation totalisante et le tropisme de l'hypertrophie »\*.

Les enjeux des prochaines années passent bien par la réponse aux besoins locaux, à leur évolution, et aussi par les coopérations.

\*In : Le projet associatif, revue Direction n° 114-115 de décembre 2013